



# PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV095-1 - Lutte contre la discrimination et accès au logement : ce qu'il faut savoir

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

## Public

Toutes les professions encadrées par la loi Hoguet (transaction, administration de biens et syndic).

## Objectifs pédagogiques

S'approprier les bons réflexes pour lutter efficacement contre les discriminations dans l'accès au logement.

Sécuriser ses pratiques.

## Pré-requis

Aucun

## Programme

### 1 - QU'EST-CE QUE LA DISCRIMINATION ?

- Quelques définitions.
- La discrimination au sens juridique.
- Une réalité relevée par les tests de situation.
- Exemples concrets.
- Les sanctions encourues.

### 2 - LE CADRE LEGAL DE LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS LE LOGEMENT

- Le code pénal.
- L'article 1 de la loi de 89.
- La loi du 28 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations.
- Le décret du 28 août 2015 consacré à la déontologie des professionnels de l'immobilier.

### 3 - LES HUIT POINTS CLES POUR NE PAS DISCRIMINER

- Définir l'engagement à louer sans discriminer avec le propriétaire et le respecter.



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : Meelk  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE



# PROGRAMME DE FORMATION

- Déterminer les conditions de la location ou de la vente dans le respect de la loi.
- Déterminer les garanties et les justificatifs conformément à la loi.
- Prévenir les discriminations en présence d'une pluralité d'acteurs.
- Rédiger et publier une annonce sans discriminer.
- Garantir l'égalité de traitement à toutes les étapes de la recherche d'un locataire.
- Sélectionner le locataire ou l'acquéreur sans discriminer.
- Etablir le contrat de location ou la promesse de vente.

## Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur [www.unplus.fr](http://www.unplus.fr)

## Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur [www.unplus.fr](http://www.unplus.fr)

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : [contact@unplus.fr](mailto:contact@unplus.fr)

- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

## Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.

